



ALGICHEN

DESTRUCTEUR LICHENS

Produit destiné à détruire lichens, algues et moisissures sur murs, terrasses, pierres, toits, piscines, court de tennis... S'utilise sur toutes les surfaces : enduits, crépis, pierres, pierres tombales, vasques, fontaines, bateaux, toitures en tuiles, éverites, ardoises, fibrociment, chaume, shingle, terrasses, ... Non agressif vis-à-vis des matériaux et des peintures. S'utilise également pour le traitement des eaux de bassins.

MODE D'EMPLOI

SURFACES : diluer 1L de produit pour 2 à 4L d'eau.
Pulvériser ou appliquer par contact direct sur les surfaces à nettoyer.
Laisser agir quelques heures ou quelques jours. Nettoyer avec une machine à la haute pression ou par brossage.

Pour détruire les champignons, diluer 5 à 10L de produit pour 100L d'eau.
Consommation moyenne : 1L / 6 à 8 m².

BASSINS : diluer 1L de produit pour 10L d'eau dans les bassins ne contenant ni plantes, ni poissons. **Rémanence algistatique :** 5 à 6 mois.

CONDITIONNEMENTS

A02111 : bidon 5L

DONNÉES TECHNIQUES

- Aspect : liquide incolore
- pH : 9.7 - 10.7
- Densité : 0.99 - 1.01

PRÉCAUTIONS

USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Protéger les plantations voisines. Ne pas utiliser par temps de pluie.

Stocker à l'abri du gel.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

SÉCURITÉ SELON FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

PRODUIT BIOCIDÉ : TP 2 / TP 10

SUBSTANCES ACTIVES BIOCIDES : CHLORURE D'ALKYL DIMÉTHYL BENZYL AMMONIUM, CAS : 68424-85-1, 96 G/KG.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

Contact alimentaire : conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

SANS VLER : produit sans valeur limite d'exposition réglementaire française

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5 55 27 65 27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

